Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 724

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

société: la sobriété; la solidarité; la simplicité; la stabilité. En prétendant que des biens aussi immatériels que l'amour, la jeunesse ou la distinction s'achètent, la publicité engendre une atmosphère de désillusion. Bien que nous ayons davantage de besoins satisfaits que nos ancêtres, nous nous sentons curieusement plus insatisfaits qu'eux et nous le serons de plus en plus, au fur et à mesure que la publicité nous fera croire que nous pourrions satisfaire nos aspirations affectives ou spirituelles par l'achat de certains produits. Plus nous serons insatisfaits, plus nous serons tentés de compenser en consommant davantage: la publicité a donc un effet d'emballement, de croissance exponentielle qui en est l'effet le plus pervers.

En fin de compte, il faut savoir ce que l'on veut vraiment. Notre société est fondée sur l'idéologie du productivisme, sur la mythologie de la croissance, qui n'est qu'une idéologie parmi d'autres.

LE PRODUCTIVISME TOUT-PUISSANT

Dans le modèle dominant de société, le progrès se mesure à la quantité de biens produits, dont l'énergie consommée constitue «grosso modo» une mesure globale. La prétendue théorie des besoins du consommateur n'est qu'un artifice rhétorique parmi d'autres pour défendre l'idéologie productiviste. Au nom d'une idéologie, on peut évidemment défendre à peu près n'importe quoi.

Lorsqu'un dictateur militaire, appelé Jaruzelski, prétend défendre les intérêts de travailleurs en leur interdisant de se syndiquer, ou encore qu'il n'y a pas d'autre politique possible que la sienne, il pratique le même genre de malversation que ceux qui prétendraient ici que plus nous produirons, plus nous serons heureux, ou encore qu'on ne peut pas résister à la demande d'énergie...

Jacques Neirynck.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La fin justifie les moyens

On voudra bien m'excuser de revenir une dernière fois sur cette initiative pour un service civil, si heureusement écartée...

A dire vrai, ce n'est pas tant le résultat en soi qui me paraît remarquable — 48% des citoyens suisses manifestant qu'ils se moquent éperdument de la défense nationale et du sort des objecteurs, cependant que 18% à peu près se montraient partisans du service civil, cependant que 34% n'en voulaient rien — que la *manière* dont ce résultat a été obtenu.

A ce propos, deux anecdotes.

— Un officier qui soutenait l'initiative s'adressant à l'un de ses confrères, et l'autre acceptant de signer la déclaration en faveur du service civil. Et puis, sans doute vertement chapitré par ses amis politiques et par ses pairs, ayant par ailleurs *oublié* une signature donnée dans un moment de générosité, revenant en arrière, contestant d'avoir signé... Et l'un des initiateurs se rendant chez lui pour lui présenter la photocopie de sa signature... Et notre homme consterné. Et l'initiateur, un saint homme, ne voulant pas abuser et disant quelque chose comme: «Je ne veux pas vous faire des misères... Nous allons rédiger un communiqué, que nous signerons tous les deux, disant qu'il y a eu malentendu.» Rédigeant un texte de trois lignes, aussitôt signé par les deux parties, et l'envoyant à l'un des grands quotidiens de la place.

Jusque-là, rien qui ne soit tout à l'honneur des deux parties, ou du moins, comme on dit, pas de quoi fouetter un chat. Mais ici, les choses se gâtent: le quotidien, soit perfidie, soit incurie, fait paraître le texte sous la seule signature de l'initiateur, donnant ainsi l'impression qu'il y a eu tentative de magouille de la part des partisans, et qui plus est, aux dépens d'un officier honorablement connu!

Tout ceci n'est rien en comparaison de ma seconde anecdote!

Le colonel, président de la Société suisse des officiers, adressant à tous les membres de ladite société une circulaire, recommandant de voter *non* — ce qui est son droit le plus strict, je dirais même: son devoir, si telle est sa conviction.

Mais affirmant dans sa circulaire:

a) Qu'il est démontré que les objecteurs sont dans leur majorité des a-sociaux et des simulateurs (*Drückeberger*: carotteurs, escrocs...) Sans examiner de plus près la «démonstration» qui a conduit à de si étranges résultats, voyons que nous avons devant nous un homme qui, ou bien ne sait pas ce qu'il dit, ou bien ne croit pas à ce qu'il dit — car enfin, si les objecteur *sont* des a-sociaux et des simulateurs, on voit mal quel avantage il peut y avoir à vouloir les incorporer — me voit-on souhaiter qu'on oblige à venir dans mes classes des jeunes a-scolaires, fort décidés à ne rien faire et à tricher en toute occasion?

b) La suite est encore plus grave: affirmant que l'acceptation de l'initiative aurait pu, dans les douze années à venir, faire disparaître deux à trois divisions — le moins qu'on puisse dire, c'est que ces chiffres paraissent bien contestables — et que cela, *les initiateurs le savaient, mais qu'ils ont dissimulé la chose au public.* Avec cette dernière affirmation, c'est à la calomnie pure que recourt le colonel, et au mensonge caractérisé, à moins qu'encore une fois, il ne sache pas ce qu'il dit.

Voilà pourtant où nous en sommes: *Not kennt kein Gebot*. La fin justifie les moyens! **J. C.**

MOTS DE PASSE

Anniversaire

Parce que les saisons se répètent
les saisons marquent
le retour des saisons.

Hélène Bezençon.